

La reine d'Italie, qui se pique de littérature, vient d'écrire une lettre de félicitations au poète Carducci, à l'occasion du 30^e anniversaire de son entrée en fonctions comme professeur de littérature et de poésie. Cette lettre accompagnée de sa photographie, était ainsi conçue : " Je dédie ce portrait à Josué Carducci, en gage de la grande admiration que j'éprouve pour le poète qui, unissant au plus haut degré dans ses vers le sentiment de l'italianité gracieuse à la latinité de fer, a su faire de sa poésie la plus haute expression de l'Italie ressuscitée." Or, ce Carducci est l'auteur d'un hymne à Satan, d'une apologie de Judas Iscariote, et d'autres poésies aussi peu chrétiennes.

La princesse Hélène, seconde fille du Comte de Paris, vient de donner une preuve de son attachement à sa foi, en renonçant à devenir l'épouse du duc de Clarence, et par conséquent la future reine d'Angleterre. On sait, en effet, que le Bill des droits qui règle la succession à la couronne d'Angleterre, stipule que :

" Toutes personnes unies à l'Eglise de Rome, ou qui se marieraient à un papiste, seraient exclues et à jamais incapables de posséder la couronne, d'en hériter ou d'en jouir ainsi que du gouvernement du royaume, et qu'en tel cas le peuple de ces royaumes serait délié de sa fidélité, et la couronne réversible au plus proche héritier. "

Il lui aurait donc fallu apostasier pour réaliser son rêve de jeunesse et d'amour.

On prétendait, dans l'entourage de la famille royale d'Angleterre, que la princesse Hélène renoncerait à la foi catholique pour épouser celui qu'elle aime.

La vaillante jeune fille, profondément froissée qu'on pût la croire capable de cette faiblesse, résolut de marquer, par une démarche solennelle, son inébranlable attachement à la religion de sa famille et de sa patrie, et elle est allée à Rome porter aux pieds du Pape l'assurance de son indéfectible fidélité.

Elle a voulu immoler son cœur à sa foi. Elle a renoncé à un amour ardent et partagé, et le prince, qui l'adore, ne la verra plus que dans les occasions officielles.

Elle n'a fait que son devoir, il est vrai, mais tout de même elle mérite d'être louée pour l'avoir fait si bien.

Deux brefs signés du cardinal Rampolla viennent d'être publiés dans le journal *Magyar-Allam*. Dans ces brefs, le Pape désapprouve hautement le décret relatif aux baptêmes des enfants issus de mariages mixtes. La partie de ces brefs qui cause le plus de son-